



Saison 2023-2024

N° d'adhérent :

Pour le détail des dates des cours et des stages, veuillez consulter le site internet : www.salon-milleetunfils-thoiry.com/formations

INSCRIPTION

NOM _____ Prénom _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

☎ : _____ Date de naissance _____

Mail _____ @ _____

Coordonnées de la personne (responsable si mineur) à prévenir en cas d'accident :

Nom/Prénom : _____

☎ : _____

Je soussigné(e) (personne responsable s'il s'agit d'un mineur)

Nom _____ Prénom _____

confirme mon inscription et règle dès l'inscription la cotisation pour l'année entière ainsi que l'intégralité des droits d'inscription aux cours (paiement joint), déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association et accepte de recevoir les informations de l'association par email.

J'autorise les dirigeants ou les membres de l'association à me prendre en photographie lors des stages, réunions ou animations et à faire publier ces images. (à rayer si besoin)

Date et signature

=====

Merci de cocher ici si vous désirez une attestation de paiement ; elle vous sera envoyée par mail.

MONTANT A REGLER (Le matériel n'est pas fourni)

1/ COTISATION à l'association pour l'année 2023-2024 : 20 euros

2/ INSCRIPTION POUR (cocher la ou les cases) :

<input type="checkbox"/>	BRODERIE (14 cours)	lundi	14h – 17h	285 euros
<input type="checkbox"/>	COUTURE (14 cours) Le jour de cours est décidé pour l'année : entourer le jour souhaité	lundi jeudi jeudi 1 jeudi 2	14h30-17h00 14h30-17h00 19h30-22h00 19h30-22h00	225 euros
<input type="checkbox"/>	Module Patronage (4 cours)	vendredi	19h30-22h	80 euros
<input type="checkbox"/>	Module techniques	vendredi	19h30-22h	20 euros
<input type="checkbox"/>	Module Surjeteuse (4 cours)	vendredi	19h30-22h	80 euros
TOTAL A PAYER par chèque(s)				

<input type="checkbox"/>	DENTELLE AUX FUSEAUX (10 stages)	Un samedi par mois	9h30-17h	Gratuit pour les adhérents
--------------------------	---	--------------------	----------	----------------------------

Etablir 1 chèque pour la cotisation et 1 ou plusieurs chèque(s) pour les cours à l'ordre de : Association Mille et Un Fils

1/ COTISATION payée par chèque n° _____ 20 euros

2/ COURS :

paiement en une fois par chèque n° _____ montant : _____

(encaissement le 20 octobre 2023)

Ou possibilité de paiement en 3 fois suivant calendrier ci-dessous :

Dates d'encaissement	Banque	N° chèque	titulaire	Montant	
20 octobre 2023					
4 janvier 2024					
7 mars 2024					